

## SERVICES DE GARDE

### INSTRUCTIONS POUR LES PAIEMENTS PAR INTERNET

Nous désirons vous rappeler que les institutions financières participantes sont :

➤ Banque Nationale du Canada	➤ Caisse Desjardins
➤ Banque Scotia	➤ Banque Laurentienne
➤ Banque Royale	➤ HSBC
➤ Banque de Montréal	➤ Banque TD
➤ Tangerine	

#### ÉTAPE 1 :

- Nom du fournisseur : Dépendant des institutions financières, il faut faire une recherche en inscrivant dans le nom du fournisseur «commission scolaire» ou «capitale» sans indiquer de catégorie.

#### ÉTAPE 2 :

- Ajouter le fournisseur **Commission scolaire de la Capitale – écoles** ou **C.S. Capitale (écoles)**. La dénomination peut varier d'une institution financière à l'autre.

#### ÉTAPE 3 :

- Lors du paiement, inscrire le numéro de référence se trouvant sous vos coordonnées inscrites sur l'état de compte de votre enfant. Ce numéro est composé de 20 chiffres, doit être saisi sans espace et il débute par 7326.
- Ne pas confondre avec le numéro de référence pour les fournitures scolaires. Le fournisseur est le même mais le numéro de référence est différent et débute par 7324.

**Note : les relevés fiscaux seront émis selon le numéro de référence inscrit lors du paiement.**